Séminaire

**HABITAT ET POLITIQUES DE LA VILLE**

**Chap5: les acteurs et la chronologie des actions.**

Dr BOUFENARA Khedidja

Département d’Architecture/ Faculté Des Sciences de la Terre

UBMA

2020

**1.Quels sont les acteurs de la ville ?**

**1.1.L’Etat** qui :

* Définit le cadre de la politique de la ville au niveau national
* Identifie les quartiers de la politique de la ville
* Mobilise les politiques publiques nationales et les services déconcentrés de l’Etat (Education nationale, Emploi, etc…).
* Attribue des financements au titre de la politique de la ville et du Programme National de Rénovation Urbaine
  + 1. **Les services locaux de l’Etat.**

Les services de l’Etat en charge de la politique de la ville sont représentés par les wilaya ou Préfectures de Région et les différentes Directions Régionales

Des membres du corps wilayale ou préfectoral sont désignés pour le pilotage et le suivi de la politique de la ville.

Il peut s’agir de wali ou Préfets délégués à l’égalité des chances, de chefs de daira ou sous-préfets à la ville ou encore de secrétaire général adjoint.

* + 1. **Les collectivités territoriales.**

Elles s’engagent pour améliorer la vie dans les quartiers prioritaires à travers des dispositifs contractuels.

Elles mobilisent les politiques publiques locales sur leurs compétences : emploi, culture, habitat, urbanisme, formation, etc.

Elles financent des projets : subventions aux acteurs locaux répondant aux appels à projet.

* + 1. **Les acteurs locaux : associations et bailleurs sociaux.**

Ils accompagnent les initiatives des habitants.

Ils font le lien entre habitants et institutions.

Ils mettent en œuvre des actions répondant aux besoins des habitants.

* + 1. **Les habitants.**

Ils lancent des initiatives.

Ils s’investissent dans des projets.

Ils s’expriment sur leurs difficultés et leurs attentes.

1. **La Multiplication des bidonvilles.**

La dérégulation et l’absence de politiques urbaines génèrent parallèlement le développement de fortes inégalités au sein même des villes : autour de [**40 % de la croissance urbaine**](https://fr.unhabitat.org/urban-themes/logement-et-amelioration-des-bidonvilles/)dans les villes du Sud passe par des habitats non consolidés et un accès limité voire inexistant aux services de base.

La ville de Mexico compte ainsi 4 millions d’habitants vivant dans des bidonvilles, contre 3,3 millions au Caire. Quant à l’Afrique, [**61 % de la population urbaine**](https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/EN.POP.SLUM.UR.ZS?view=chart)vit dans les bidonvilles.

1. **En Algérie, une cité « éco-citoyenne ».**

Les nouvelles propositions internationales de politiques urbaines, tels que les ODD ou [**Habitat III**](http://habitat3.org/), en tiennent d’ailleurs compte, et tentent d’assouplir leurs cadres pour les gouvernements.

Les campagnes de projets – comme la [**campagne urbaine mondiale**](https://fr.unhabitat.org/campagne-urbaine-mondiale/) lancée après la conférence Hapitat II de 1996, qui vise à échanger des expériences, ou **l’**[**initiative pour les villes et le changement climatique**](https://fr.unhabitat.org/linitiative-pour-les-villes-et-le-changement-climatique/) pour renforcer la capacité d’adaptation des villes dans les pays en développement – souhaitent avant tout promouvoir des initiatives locales et sensibiliser les citoyens, par des expériences participatives et à l’échelle des moyens locaux.

Améliorer les espaces publics peut constituer le premier pas vers une prise de conscience collective, comme ce fut dans une certaine mesure le [**cas à Medellín**](https://www.lesechos.fr/thema/0301684876311-medellin-la-ville-violente-devenue-modele-durbanisation-2177558.php)**,** en Colombie. En Algérie, la construction du Ksar Tafilelt, une ville nouvelle de plus de 10000 habitants à Ghardaïa, fut possible grâce à la société civile, car le projet mêlait traditions locales et modernité, et visait un objectif de bien-vivre.

**4. La chronologie des actions de la ville en R Fr**

Six périodes semblent devoir constituer l’ossature d’une chronologie de la politique de la ville. Précisons que le début de chaque période ne constitue pas une rupture par rapport à la précédente, et que les frontières entre elles ne sont pas strictement délimitées :

* ***première période de 1977 à 1981*** *:* les ancêtres de la politique de la ville, avec « Habitat et vie sociale » (HVS) ;
* ***deuxième période de 1982 à 1984*** *:* l’expérimentation, le développement social des quartiers comme laboratoire ;
* *troisième période de 1985 à 1989 :* le développement de l’expérimentation ;
* ***quatrième période de 1990 à 1993*** *:* la politique de la ville s’institutionnalise ;
* ***cinquième période de 1994 à 1998*** : du quartier à la ville avec le contrat de ville ;
* ***sixième période, la période actuelle*** : de la ville à l’agglomération ; la nouvelle génération des contrats de ville du XIIe Plan.

**5. La chronologie des actions de la ville en RADP.**

* de 1962 à 1971: **pas de préoccupation** de l’état pour l’urbain;
* **1971: forte industrialisation**: exode rural et forte urbanisation;
* **1977: l’état lance les programme ZHUN** (avec production en masse de logements alors que la majorité les équipements restent en attente);
* **1990:** la loi sur l’orientation foncière abroge le dispositif des réserves foncières et libère les transactions foncières;

La loi sur l’Aménagement du territoire te de l’urbanisme institue des nouveaux outils :

* Le **PDAU** en remplacement du PUD;
* Le **POS**

**6. Les impacts de la loi 90.**

Les plus importants impacts sont les suivants :

* Résorption de l’Habitat Précaire ou RUP;
* Création de la Caisse Nationale du Logement la CNL.
* Ces deux décisions ont abouti au Schéma National d’Aménagement du Territoire: le SNAT.
* Programmes de 2 millions de logements .